

28.08.2018 - 10:39 Uhr

Tout va pour le mieux dans l'industrie MEM - fini de faire patienter, Employés Suisse demande des hausses de salaire claires

Zürich (ots) -

Les chiffres communiqués aujourd'hui par Swissmem montrent que les revendications salariales d'Employés Suisse sont plus que justifiées.

Les chiffres publiés aujourd'hui par Swissmem parlent un langage clair et précis : l'industrie MEM se porte à merveille. La marche des affaires est actuellement excellente et les prévisions sont également très bonnes. L'industrie se porte clairement mieux que d'autres branches économiques. Les données macro-économiques sur la croissance et la productivité du travail dans les branches MEM et Chimie/Pharmacie de l'institut de recherche BAK Economics en témoignent. Ces chiffres sont à la base de nos revendications salariales. Dans l'industrie, Employés Suisse demande des hausses de salaire allant jusqu'à 2,3%.

Après des années maigres et même parfois des horaires de travail allongés, les employés dans l'industrie ne veulent plus patienter. Trois autres raisons parlent en faveur d'augmentations salariales : le manque accru de personnel qualifié, que Swissmem constate aussi, le renchérissement attendu de 0,8% en 2019 ainsi que le retard à rattraper depuis la crise économique et financière de 2008. Distribution des dividendes : les employés doivent aussi en profiter. Un retard à rattraper résulte aussi de la distribution des dividendes qui ont clairement augmentés. Selon l'émission Rendez-vous diffusé par la radio alémanique SRF le 16 mars 2018, les 120 grandes entreprises suisses cotées en bourse prévoient de verser 47 milliards de francs de dividendes, soit environ trois fois plus qu'il y a 10 ans. Les chiffres se basent sur une estimation de la banque privée Pictet. Employés Suisse demande que les employés profitent davantage de la répartition des bénéfices, soit par des actions de collaborateurs, soit par la distribution d'actions à un prix préférentiel.

L'industrie MEM

Selon BAK Economics, l'industrie MEM a pu augmenter sa création de valeur brute de 3,5% durant les dernières années. En 2018, elle devrait même atteindre 5,1% et l'année prochaine, la croissance de l'industrie MEM s'élèvera encore à 3,4%. L'évolution de la productivité du travail par rapport au salaire nominal dans les sous-branches de l'industrie MEM au fil des années peut être consultée dans les documents de BAK Economics (cf. lien ci-dessous). Employés Suisse est consciente que les diverses sous-branches de l'industrie MEM ont une structure différente et ne sont pas développées à l'identique. Dans les équipements électriques, la croissance de la productivité est restée au même niveau que la croissance des salaires depuis la crise. En outre, en raison de la réduction d'effectifs importante chez General Electric, le marché du travail est moins tendu. C'est pourquoi une revendication salariale de 1,4% est raisonnable dans cette sous-branche. Pour les autres sous-branches, les hausses de salaire doivent être de 2% ou plus. Dans les entreprises qui profitent pleinement de la reprise, des augmentations salariales jusqu'à 2,3% nous apparaissent même adéquates.

L'industrie chimique et pharmaceutique

La branche chimie/pharmacie connaît également une croissance solide. La création de valeur brute réelle a crû de 4,3% en 2017. Cette année, BAK Economics prévoit même une croissance de 6% et de 4,6% en 2019. Les chiffres de la productivité du travail sont également solides (cf. documents BAK Economics ci-dessous). Pour une fois, la situation est très bonne autant dans l'industrie pharmaceutique que dans l'industrie chimique. Cette dernière a déjà augmenté ses exportations de 5,3% durant le premier trimestre 2018. L'ouverture de nouveaux sites de production donnera un nouvel élan à l'industrie pharmaceutique en 2018 et 2019. C'est pourquoi Employés Suisse demande des augmentations salariales de 1,8% autant dans l'industrie chimique que dans l'industrie pharmaceutique.

De la sécurité, des perspectives d'avenir et un espace pour se développer : c'est ce qu'exigent les employés

« A son poste de travail, l'employé moderne ne veut pas être serré dans un étroit corset. Il veut être autonome, organiser son travail librement, de manière créative, se développer dans son emploi et pouvoir évoluer », déclare Stefan Studer, directeur d'Employés Suisse. « Pour cela, des modèles de travail flexibles permettant aux employés de déterminer avec le plus d'autonomie possible leurs horaires de travail sont nécessaires. Réduire son temps de travail doit également être possible. Des places de travail bien équipées et modernes sont également exigées ainsi que des offres de formation continue facilement accessibles », ajoute-t-il.

Pour se développer sans crainte, les employés veulent également des perspectives d'avenir et une certaine sécurité en ce qui concerne leur salaire, leur emploi et leurs conditions de travail. Si l'employeur crée une culture de la diversité, de l'intégration, de la promotion et du développement personnel des employés, il sera récompensé par des employés co-entrepreneurs qui mouilleront leur chemise pour les objectifs de l'entreprise et qui montreront également plus de loyauté à son égard.

Les données de BAK Economics peuvent être consultées sur notre site internet : www.employees.ch

Contact:

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse 044 360 11 43
Christof Burkard, directeur adjoint Employés Suisse, 044 360 11 59,
079 768 58 98

Depuis bientôt 100 ans, Employés Suisse est la voix des employés de la classe moyenne et représente leurs intérêts au sein de la politique et des entreprises.

Dans le cadre du partenariat social, de manière constructive et fiable, l'association s'engage en faveur de bonnes conditions de travail, de salaires équitables et d'emplois sûrs, pour le bien de la société et de l'économie.

Employés Suisse propose à ses membres une offre complète et adaptée à leurs besoins en matière de formations continues, de conseils, de prestations et d'informations - pour encourager leur développement personnel. Pour plus d'informations : www.employes.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100819132> abgerufen werden.